

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LOUVATANGE**

SEANCE DU 09 août 2024

Nombre :

- de conseillers en exercice : 7
- de membres présents : 6
- de votants : 6

Date de convocation :

10/07/2024

Date d'affichage :

14/08/2024

N° de délibération :

026-2024

L'an deux mil vingt quatre, le neuf août à 14h00, le Conseil Municipal de Louvatange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de M. Martial MATZ, Maire.

Présents : Gérome FASSET, Valérie BIDAL, Nicolas VUILLEMENOT, Olivier GUILLEMIN, Martial MATZ, Mickaël REBILLET

Absente excusée : Valérie POCARD

Secrétaire de séance : Nicolas VUILLEMENOT

Objet : Baux Fabrique – Transmission exploitation agricole Mr MARTIN

Vu la demande de la SAFER concernant la transmission de l'exploitation agricole de Monsieur Dominique MARTIN à ROMAIN pour les baux de la fabrique représentant 77 a 20 ca et sollicitant la commune sur la possibilité de vendre ou de faire un bail aux futurs exploitants.

Considérant le choix de la commune de poursuivre le bail,

Le Conseil Municipal, après avoir échangé, par 6 voix pour, est favorable à la poursuite de la location et accepte de consentir un bail aux successeurs de l'exploitant actuel.

Fait et délibéré, les jour, mois et an

Pour extrait conforme

Le/la secrétaire

Nicolas VUILLEMENOT



Le Maire

Martial MATZ

